

Protéger les Manitobains

Faire avancer le Manitoba

Discours

Discours du Budget 2021 du Manitoba

**M. Scott Fielding
Ministre des Finances
Le 7 avril 2021**

Le présent document se trouve sur Internet à l'adresse suivante : www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html

Les documents offerts en français à cette même adresse comprennent :

- Discours du Budget 2021 du Manitoba
- Budget 2021
 - Budget sommaire et mises à jour financières
 - Résultats financièrement responsables et Stratégie de croissance économique
 - Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté
 - Mesures fiscales et visant les droits
- Budget des dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

Disponible en d'autres formats, sur demande

This document is available on the Internet at: www.gov.mb.ca/finance

Information available at this site includes:

- Manitoba Budget 2021 Address
- Budget 2021
 - Summary Budget and Financial Updates
 - Fiscally Responsible Outcomes and Economic Growth Strategy
 - Economic Highlights and Outlook
 - Manitoba's New Department of Mental Health, Wellness and Recovery
 - Manitoba's Poverty Reduction Strategy
 - Tax and Fee Measures
- Estimates of Expenditure for the Fiscal Year Ending March 31, 2022

Available in alternate formats upon request.

ISSN 0380-4488



Introduction

J'ai le plaisir de prendre la parole ici en Chambre pour présenter le sixième budget de notre gouvernement.

Ce budget traduit les priorités exprimées par plus de 51 000 personnes qui ont participé à notre processus de consultation publique. Nous vous remercions de vos précieuses contributions, qui ont révélé ce qui compte le plus pour vous.

Le mois de mars a marqué le premier anniversaire de l'apparition de la COVID-19 au Manitoba. Cette pandémie nous a fait vivre une année sans précédent.

La COVID-19 a bouleversé nos vies et engendré difficultés et tragédies pour un grand nombre d'entre nous.

Ensemble, nous avons connu la douleur de perdre des êtres chers. Nos vies et nos moyens de subsistance ont été perturbés par le stress, l'incertitude ainsi que les difficultés financières et d'autres bouleversements.

Alors que nous entamons cette deuxième année de pandémie, il n'échappe à personne que les Manitobains ont subi de dures épreuves qu'il était impossible d'anticiper.

Nous remercions la population du Manitoba de sa résilience, de sa patience et de son optimisme en ces temps particulièrement ardu.

Notre gouvernement ne se reposera pas tant que la COVID-19 ne sera pas vaincue.

Nous savons que notre province et sa population continueront d'être confrontées à une grande incertitude et des répercussions sanitaires, sociales et économiques considérables à cause de la COVID-19. Nous ne sommes pas au bout de nos peines. En raison des variants du virus, certaines restrictions liées à la santé publique doivent demeurer en vigueur.

Même si cette période sombre n'est pas terminée, il nous faut commencer à planifier la reprise qui viendra éclaircir notre avenir.

Le budget présenté aujourd'hui va précisément dans ce sens, avec deux objectifs clairs. D'abord, protéger les Manitobains pendant la pandémie de COVID-19. Et, en second lieu, faire avancer le Manitoba après la COVID-19.

Protéger notre population, faire avancer notre province. C'est l'essence même du Budget de 2021.

Protéger les Manitobains pendant la pandémie de COVID-19

Au cours de l'année écoulée, notre gouvernement a eu pour priorité absolue de protéger la population du Manitoba à chaque stade de l'épidémie.

Nous avons dû, pour cela, fournir un niveau de soutien sans précédent.

Notre riposte à la pandémie a été parmi les plus généreuses au pays.

À ce jour, nous avons engagé plus de 3,2 milliards de dollars pour soutenir à la fois nos systèmes de santé et d'éducation, les personnes vulnérables et les entreprises.

Le Budget de 2021 réitère ce soutien.

Nous réaliserons de nouveaux investissements record dans les priorités essentielles des Manitobains.

Nous investirons davantage dans la santé et les mesures de soutien liées à la COVID-19, en nous concentrant sur le soutien en santé mentale, l'accès aux services de garderie, la réduction des délais d'attente et la prestation de soins de santé plus près de chez soi.

Nous investirons davantage dans l'emploi, avec de nouvelles mesures pour stimuler notre économie, renforcer les compétences et attirer de nouveaux arrivants dans notre province.

Nous investirons davantage dans la croissance économique en favorisant les investissements du secteur privé et en continuant de réduire les formalités administratives, si néfastes pour l'emploi.

De plus, afin de continuer à rendre la vie plus abordable pour les familles qui travaillent, nous mettrons en œuvre un allègement fiscal qui s'impose.

Le plan budgétaire de notre gouvernement est clair pour les Manitobains.

Nous continuerons d'investir dans les services de qualité dont vous avez besoin.

Nous réduirons les impôts et les taxes au lieu de les augmenter.

Et nous le ferons à l'aide d'un plan équilibré visant à éliminer le déficit causé par la COVID-19 et à rétablir l'équilibre au Manitoba en huit ans.

Tout cela, nous l'avions déjà fait avant l'apparition de la COVID-19, et nous saurons le refaire après la dissipation de cette pandémie.

Le Manitoba est la plus résiliente des provinces canadiennes. Ensemble, nous surmonterons cette épreuve.

Protéger les Manitobains et leurs finances

Ces cinq dernières années, notre gouvernement a travaillé d'arrache-pied pour réparer le désastre financier que nous avaient légué nos prédécesseurs.

Nous y sommes parvenus lorsque nous avons équilibré le budget de l'exercice 2019-2020 – un équilibre budgétaire qui était le premier en onze ans. Nous avons rétabli cet équilibre tout en investissant des sommes record dans la santé, l'éducation et les services sociaux et en réduisant le fardeau fiscal pour tous.

Nous l'avons fait tout en renflouant le fonds de réserve en cas d'imprévu que les gouvernements antérieurs avaient tari. Notre gestion budgétaire préparatoire nous a permis de lutter contre la COVID-19 et d'en ressortir en bien meilleure situation financière que si nous n'avions pas été prêts.

Le virus a néanmoins aussi ravagé nos finances. Le Manitoba a désormais un déficit conséquent découlant de la COVID-19. Deux facteurs expliquent ce déficit : en premier lieu, les dépenses supplémentaires sans précédent engagées dans les soins de santé et dans les mesures de soutien pour la population et les entreprises; et en deuxième lieu, une baisse des recettes causée par l'arrêt de l'économie, lui aussi inédit.

Nous devons assumer dans cet exercice les coûts actuels et prévus de la lutte contre la COVID-19, en tenant compte de ses effets durables sur l'économie et les dépenses. Par conséquent, nous prévoyons aujourd'hui un déficit de 1,597 milliard de dollars pour 2021-2022, soit moins que le déficit de 2,08 milliards de dollars prévu pour 2020-2021.

Il s'agit là de chiffres impressionnants, imputables à l'épidémie de COVID-19, qui s'ajoutent maintenant à la dette publique de notre province. Chaque contribuable, chaque enfant et chaque adulte du Manitoba aura à assumer cette dette publique croissante au cours des décennies à venir. C'est pourquoi le gouvernement doit constamment faire preuve de responsabilité dans les dépenses qu'il réalise en votre nom.

Le bilan de notre engagement à l'égard de la responsabilité financière est éloquent : nous avons équilibré le budget une fois déjà, et nous le ferons de nouveau.

Notre approche pour atteindre l'équilibre budgétaire sera progressive et équilibrée. Nous continuerons d'investir davantage dans les services publics prioritaires sur lesquels la population compte. Nous résorberons le déficit et retrouverons l'équilibre en investissant dans la création d'emplois, les allègements fiscaux et la croissance économique.

C'est pourquoi, malgré les défis financiers et économiques actuels posés par la pandémie, nous continuons par ce budget d'investir des sommes record dans les priorités des Manitobains.

Quand on considère l'enveloppe totale consacrée à la santé, à l'éducation et aux services sociaux, le Manitoba dépense plus par habitant que toute autre province canadienne.

Le Budget de 2021 augmente de presque 1,5 milliard de dollars les investissements alloués à ces secteurs prioritaires.

Notre gouvernement a pour priorité financière absolue d'acheminer le financement essentiel vers les premières lignes de notre combat contre la COVID-19. Le budget présenté aujourd'hui affecte 1,2 milliard de dollars aux coûts liés à la COVID-19 et aux fonds de prévoyance pour répondre aux besoins à venir, avec pour principales enveloppes :

- 230 millions de dollars pour l'équipement de protection individuelle, les tests et l'infrastructure de vaccination, la recherche des contacts et d'autres préparatifs dans le cadre des mesures générales de santé publique prises par la Province;
- 350 millions de dollars d'investissements dans le domaine de la santé pour préparer la province à l'éventualité d'autres vagues de COVID-19;
- 160 millions de dollars pour répondre aux besoins scolaires et éducatifs pendant l'année scolaire en cours et la suivante;
- 100 millions de dollars pour le programme de vaccination;
- 40 millions de dollars dans notre Programme d'immobilisations pour la relance du Manitoba à l'échelon municipal.

Protéger le système de soins de santé pour les Manitobains

Le Budget de 2021 protégera plus encore notre système de santé pour la durée de l'épidémie de COVID-19 grâce à de nouveaux investissements record et à de nouvelles initiatives visant à fournir de meilleurs soins, plus rapidement, alors même que nous établissons un système de santé encore plus fiable au bénéfice des Manitobains.

Le Budget de 2021 accroît le financement des soins de santé de 156 millions de dollars par rapport au dernier exercice, le portant à 6,98 milliards de dollars, soit le niveau le plus élevé de l'histoire du Manitoba.

Nous bâtissons un système de santé encore plus robuste pour offrir de meilleurs soins, plus rapidement.

Cela inclut l'amélioration de l'accès aux services de santé, plus près de chez soi. Ce budget confirme ainsi un engagement de 812 millions de dollars en immobilisations de santé dans les régions rurales et du Nord en vertu de notre Plan de services cliniques et préventifs sur cinq ans.

La pandémie nous a contraints à réaffecter des ressources à tous les échelons, y compris du personnel de première ligne en santé pour traiter les cas urgents de COVID-19. Il a fallu reporter des opérations et d'autres actes médicaux. Comme toutes les provinces, nous avons actuellement, en raison de l'épidémie, une accumulation de cas en attente que nous résorberons en continuant d'infléchir la courbe de la COVID-19.

Le Budget de 2021 consacre un minimum de 50 millions de dollars à la réduction des délais d'attente dans notre système de santé et à la prestation de meilleurs soins auxquels la population manitobaine aura accès plus rapidement. Une enveloppe de 40 millions de dollars permettra de réduire les délais d'attente causés par la pandémie pour ce qui a trait aux actes et services prioritaires, et nous consacrerons dix millions de dollars à réduire encore davantage les temps d'attente pour les opérations de la hanche, du genou et de la cataracte.

Le Budget de 2021 comprend également 23 millions de dollars supplémentaires pour les traitements contre le cancer et 2,7 millions de dollars pour l'extension des services de traitement de dialyse à près de 200 patients additionnels.

Les personnes âgées de notre province ont besoin de notre soutien et de nos soins, maintenant et toujours. Ce budget augmente le total de nos investissements dans le nouveau ministère de la Santé et des Soins aux personnes âgées, dont 9,3 millions de dollars pour l'agrandissement de foyers de soins personnels à Steinbach et à Carman, ce qui ajoutera plus de 120 lits selon un modèle de prestation en chambres individuelles plus sécuritaires dans des foyers de petite taille.

Le Budget de 2021 alloue également 1,3 million de dollars à l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, qui appuie des projets locaux et régionaux contribuant au développement de systèmes alimentaires sains et appropriés sur le plan culturel, tout en améliorant la santé et le bien-être des Autochtones et des collectivités autochtones.

Nous sommes tous reconnaissants aux professionnels de notre santé publique, qui travaillent sans relâche. Ce budget reconnaît l'importance de leur travail en affectant 2,7 millions de dollars supplémentaires aux activités de santé publique, en particulier le recrutement de personnel.

Les familles avec des enfants qui ont le diabète de type 1 nous ont fait part des défis quotidiens auxquels elles sont confrontées pour aider leurs enfants à répondre au besoin permanent de surveillance et de contrôle du taux de glycémie. Il existe de meilleurs outils, et notre gouvernement veut aider les familles à en bénéficier. Le Budget de 2021 comprend des fonds pour l'établissement d'un nouveau programme visant à payer le coût des appareils de surveillance du glucose en continu pour les enfants et les jeunes de moins de 25 ans admissibles. Nous relevons également de 18 à 25 ans la limite d'âge de notre programme de pompes à insuline, de manière à ce que les jeunes ayant le diabète de type 1 qui sont admissibles sur le plan clinique puissent désormais bénéficier de ce soutien.

La pandémie de COVID-19 occasionne des temps d'attente plus longs que jamais pour certains soins critiques, et cette situation a ajouté une dimension d'urgence à notre campagne de longue date auprès du gouvernement fédéral pour l'obtention d'une hausse réelle et soutenue du Transfert canadien en matière de santé, qui permettrait de réduire les temps d'attente pour tous les Canadiens.

Même si nous apprécions les mesures de soutien annoncées par le gouvernement fédéral, il ne s'agit là que d'aides ponctuelles qui ne répondent pas à la demande faite par chaque premier ministre et chaque province et territoire au Canada d'une augmentation soutenue du Transfert canadien en matière de santé. Nous poursuivrons nos efforts pour obtenir un nouveau partenariat de financement à long terme au bénéfice de tous les Canadiens.

Entre-temps, notre gouvernement continuera d'investir davantage dans la santé des Manitobains afin de réduire les délais d'attente et d'offrir aux patients, aux personnes âgées et aux familles de meilleurs soins, plus rapidement.

Protéger la santé mentale des Manitobains

La pandémie, qui dure depuis plus d'un an, a des répercussions sérieuses sur la santé mentale de nombreux Manitobains. La COVID-19 laissera en triste héritage des effets secondaires tels que le stress et l'angoisse. Nous avons agi rapidement pour tenir compte de cette situation en créant le ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement, le premier de l'histoire du Manitoba.

Le Budget de 2021 affecte des fonds de base initiaux de 342 millions de dollars aux programmes et aux services prévus dans le cadre de ce nouveau ministère. Parallèlement, il augmente de 1,7 million de dollars le financement de la Stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Et il consacre 1,8 million de dollars additionnels aux mesures de soutien au logement accessible 24 heures sur 24 pour les personnes ayant reçu un diagnostic de trouble de santé mentale.

Il affecte également cinq millions de dollars de plus à la consultation des collectivités et des parties prenantes au sujet de l'élaboration et de la prestation d'une approche pangouvernementale en santé mentale. Dans un document de travail publié aujourd'hui avec le budget, nous invitons les Manitobains à nous aider pour que les services et les programmes de santé mentale répondent aux besoins réels des membres de la collectivité.

Protéger les familles du Manitoba

La COVID-19 a rappelé aux Manitobains l'importance que nous accordons à l'entraide mutuelle pendant les moments pénibles.

C'est pourquoi notre gouvernement a investi et continuera d'investir dans l'amélioration de la solidité, de la résilience et de l'efficacité de nos services sociaux chargés de répondre aux besoins des familles et des jeunes. Le ministère des Familles verra son budget augmenter de 34 millions de dollars.

Le Budget de 2021 prévoit des investissements majeurs dans notre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Il en augmente le financement de presque quatre millions de dollars pour répondre aux besoins divers des familles du Manitoba et pour créer plus d'options de garde d'enfants. Ce financement accru aboutit à presque 23 millions de dollars de plus que lorsque nous sommes arrivés au pouvoir.

Grâce à une somme de 1,6 million de dollars en subventions de fonctionnement destinées aux garderies, nous soutiendrons 392 nouvelles places dans des établissements autorisés qui ont ouvert leurs portes au cours de la dernière année et 149 nouvelles places qui seront accessibles cette année. À ces 541 places s'ajoutent 50 nouvelles places dans des garderies à domicile autorisées.

De plus, nous gelons les frais de garde d'enfants pour trois ans afin d'aider les familles à s'en sortir financièrement pendant cette période difficile.

Le Budget de 2021 continue de sortir plus de Manitobains de la pauvreté.

Le taux de pauvreté au Manitoba a diminué de 18,6 % et le taux de pauvreté chez les enfants de 25 %.

Au cours du présent exercice, nous investirons près de 22 millions de dollars de plus dans le Programme d'allocation pour le loyer le plus généreux au Canada, afin de verser des prestations mensuelles aux Manitobains à faible revenu résidant dans des logements locatifs privés.

Les prestations des bénéficiaires du Programme d'allocation pour le loyer, y compris ceux qui ne sont pas bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, connaîtront une augmentation allant de 2,4 % à 11 %, selon la composition de leur ménage. Cet investissement aidera un plus grand nombre de Manitobains à obtenir un logement locatif sûr, convenable et abordable.

En investissant dans le Programme d'allocation pour le loyer, nous fournissons de l'aide financière aux Manitobains vulnérables qui, autrement, pourraient se trouver prisonniers du cycle de la pauvreté.

Parallèlement, dans le cadre du contrôle des loyers, nous gèlerons la ligne directrice annuelle pour l'augmentation des loyers en 2022 et en 2023 afin d'aider les locataires du Manitoba à remonter la pente après la pandémie.

Nous mettons un financement de 2,56 millions de dollars à la disposition de la Manitoba Non-Profit Housing Association, afin de fournir un accompagnement complet aux personnes sans abri pour qu'elles puissent obtenir et garder un logement.

Nous avons alloué près de cinq millions de dollars aux Manitobains qui sont sans abri pendant la pandémie de COVID-19 et nous continuerons de soutenir les adultes et les jeunes vulnérables en offrant des refuges et des programmes.

Une hausse de plus de 12,5 millions de dollars à l'intention des services aux personnes handicapées et d'intégration communautaire aidera plus de 7 000 Manitobains adultes à vivre en sécurité et à prendre part à la vie en société.

Grâce à près de deux millions de dollars, nous mettrons à l'essai trois nouveaux programmes de formation et de soutien à l'intention des bénéficiaires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Ce partenariat offrira à certains participants du Programme une formation et un soutien afin qu'ils soient prêts à intégrer le marché du travail, tandis que nous continuons à poser les bases de la reprise économique du Manitoba qui suivra la pandémie de COVID-19.

Protéger l'éducation pour les Manitobains

L'engagement de notre gouvernement à l'égard de l'éducation publique est sans pareil.

Le Budget de 2021 prévoit des investissements record dans le système scolaire public.

Notre stratégie pour une meilleure éducation, dès maintenant sera appuyée par une Garantie de financement de l'éducation d'au moins 1,6 milliard de dollars en investissements additionnels sur quatre ans.

Le budget de l'éducation du présent exercice dépassera trois milliards de dollars, ce qui en fait le plus élevé de l'histoire du Manitoba et place le Manitoba au troisième rang des provinces ayant les montants les plus élevés par élève au Canada.

Pour garder les écoles ouvertes et protéger les élèves, les enseignants et le personnel scolaire, nous investirons plus de 78 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour la sécurité dans les écoles afin d'aider les écoles à payer les coûts liés à la COVID-19 en 2021.

Par ailleurs, notre gouvernement s'est engagé dans l'amélioration de notre système d'éducation afin de donner la priorité aux élèves, une réforme qui s'imposait depuis longtemps. Notre stratégie pour une meilleure éducation, dès maintenant sera soutenue par de nouveaux investissements dans les salles de classe. Ils comporteront notamment :

- plus d'argent (jusqu'à environ 40 millions de dollars de plus) dans les salles de classe pour les élèves – comme il se doit –, plutôt que pour financer une administration trop lourde aux échelons supérieurs;
- cinq millions de dollars pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie pour une meilleure éducation, dès maintenant;
- 5,5 millions de dollars en financement des besoins spéciaux pour favoriser la réussite de chaque élève.

La COVID-19 a changé la façon dont les élèves apprennent et dont les enseignants enseignent. Nous devons trouver de nouveaux moyens de composer avec cette réalité.

Aujourd'hui, le Manitoba devient l'une des premières provinces à adopter un crédit d'impôt remboursable pour frais d'enseignement. Les éducateurs des garderies et des établissements de la maternelle à la 12^e année pourront demander un remboursement de 15 %, jusqu'à concurrence de 1 000 dollars, sur les fournitures d'enseignement admissibles qui ne sont pas remboursées par leur employeur.

Le Budget de 2021 alloue près de quatre millions de dollars à une stratégie et à un programme d'apprentissage virtuel pour appuyer l'apprentissage en ligne et à distance de tous les élèves du Manitoba, quelles que soient les options technologiques.

Notre Garantie de financement de l'éducation de 1,6 milliard de dollars comprend de nouvelles et meilleures écoles. Le Budget de 2021 prévoit des investissements de plus de 260 millions de dollars, soit une hausse de 100 millions de dollars, pour construire des écoles et réaliser d'importants travaux d'agrandissement, de rénovation et de modernisation des installations.

Cet engagement permettra d'accélérer les projets de construction liés à notre Garantie de 20 nouvelles écoles, et ce, plus tôt que prévu.

Ces nouvelles écoles permettront de répondre aux besoins liés à la hausse croissante des inscriptions dans des collectivités comme Sage Creek, Waverley West et Brandon, ainsi que d'élargir l'accès à l'éducation en français.

Protéger les revenus des Manitobains

Notre gouvernement a promis de rendre la vie plus abordable pour les résidents du Manitoba et leurs familles, et a tenu cette promesse. Depuis notre élection en 2016, plus de 861 millions de dollars en allègements fiscaux et en mesures d'aide liées à la COVID-19 ont déjà été remis à la population manitobaine.

Le nouveau budget nous permet d'exécuter intégralement notre Garantie de diminution de taxes et d'impôts 2020, et ce, une année complète avant la date prévue.

- À compter de décembre, les Manitobains n'auront plus à payer la taxe sur les ventes au détail pour les services personnels comme les services de salons de coiffure et d'esthétique, ce qui leur permettra d'économiser près de huit millions de dollars par année et réduira les formalités administratives pour les propriétaires d'entreprises.
- Les frais d'immatriculation des véhicules seront réduits de 10 % de plus à compter de juillet, ce qui laissera 15 millions de dollars dans les poches des conducteurs du Manitoba. Compte tenu de la réduction de 10 % de l'an dernier, ces frais seront donc réduits de 20 % en seulement deux ans.
- Le montant personnel de base et les tranches d'imposition sur le revenu des particuliers continueront d'être indexés en fonction du taux d'inflation. Grâce à cette réduction d'impôt pour tous, plus de 12 500 Manitobains à faible revenu ont déjà été retirés du rôle d'imposition. Parmi elles se trouvent 1 500 personnes pour lesquelles cette exemption de l'impôt provincial sur le revenu commencera avec l'année d'imposition 2021.

Nous savons que les résidents du Manitoba méritent un peu de répit, surtout durant cette pandémie.

C'est pourquoi nous prévoyons encore plus de mesures pour protéger votre revenu en réduisant les impôts et les taxes que vous payez et en vous aidant à garder une plus grande part de votre argent durement gagné, comme il se doit.

Aujourd'hui, le Budget de 2021 réalise une autre promesse importante concernant la protection des revenus des Manitobains.

Le Manitoba est actuellement la seule province à utiliser un impôt foncier municipal pour l'éducation déterminé à l'échelle locale pour financer son système d'éducation. Cette pratique a perpétué des inégalités et a contribué à produire des écarts de résultats d'apprentissage pour les enfants selon l'endroit où ils vivent. En réglant la question de l'impôt foncier pour l'éducation, on modernisera la structure fiscale de la province, et tous les enfants du Manitoba se retrouveront sur un pied d'égalité, peu importe l'endroit où ils vivent.

Par conséquent, ce budget marque le début de l'élimination progressive de l'impôt foncier pour l'éducation. Il sera réduit de moitié au cours des deux prochaines années pour les biens résidentiels et agricoles.

Nous verserons directement aux propriétaires de biens résidentiels et agricoles un remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation de 25 % cette année et 25 % de plus l'an prochain.

Les propriétaires d'autres types de biens recevront un remboursement de 10 % cette année.

Le remboursement de l'impôt foncier pour l'éducation permettra de remettre près de 250 millions de dollars aux propriétaires manitobains d'environ 658 000 biens. Le remboursement moyen s'élèvera à 1 140 dollars par bien au cours des deux prochaines années.

Nous fournirons une subvention de 23 millions de dollars aux divisions scolaires cette année – ce qui correspond à une hausse d'impôt foncier de 2 % –, alors que nous entamons le transfert de la responsabilité du financement direct de l'éducation pour qu'elle ne relève plus des propriétaires fonciers.

Le gouvernement a tenu ses promesses.

Nous avons tenu notre promesse de réduire la taxe de vente provinciale à 7 %.

Nous avons tenu notre promesse de hausser le montant personnel de base et d'indexer les tranches d'imposition sur le revenu des particuliers pour tenir compte de l'inflation.

Nous avons tenu notre promesse d'éliminer la taxe de vente provinciale sur la rédaction des testaments, sur l'assurance des biens résidentiels et commerciaux ainsi que sur la préparation de la déclaration de revenus des particuliers.

Nous avons tenu notre promesse d'éliminer les frais d'homologation, et nous sommes la première province de l'Ouest à le faire.

Nous avons tenu notre promesse de renverser les hausses à deux chiffres des frais d'immatriculation des véhicules.

Et, aujourd'hui, nous tenons notre promesse d'éliminer progressivement l'impôt foncier pour l'éducation.

Nous réduisons le fardeau fiscal pour que les Manitobains gardent davantage d'argent dans leur portefeuille.

Protéger notre environnement et nos ressources naturelles

Le Budget de 2021 continue de protéger notre environnement pour les générations à venir en prenant plus de mesures liées au changement climatique et en assurant la stabilité d'Hydro-Manitoba pour préserver notre atout en matière d'énergie propre.

Le Budget alloue 1,2 million de dollars au Bureau de mise en œuvre du Plan vert et climatique pour faire avancer notre Plan vert et climatique du Manitoba.

Les nouvelles initiatives comprennent :

- l'ajout de 400 000 dollars au Fonds pour la conservation et le climat, qui s'élèvera à un million de dollars, afin de financer des projets réduisant les émissions de gaz à effet de serre;
- la création d'obligations vertes pour le recyclage des déchets organiques, les premières du genre au Manitoba, émises pour un million de dollars afin de détourner les matières organiques des lieux d'enfouissement sanitaire, de créer des emplois verts et de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- l'augmentation du financement destiné au Programme des districts hydrographiques, pour le faire passer à presque six millions de dollars, en vue d'atténuer les effets des inondations et des sécheresses, de protéger la qualité de l'eau et de soutenir les exploitants agricoles et les municipalités;
- près de quatre millions de dollars pour protéger les besoins des collectivités relevant des Affaires du Nord en matière de santé et de sécurité, et pour améliorer les lieux d'enfouissement et les installations de traitement de l'eau et des eaux usées;
- le versement de 20 millions de dollars dans un fonds de dotation pour investir dans nos parcs provinciaux, afin que les générations à venir puissent en profiter, car les parcs du Manitoba ne sont pas à vendre.

Le Plan vert et climatique du Manitoba protège les résidents de la province d'une taxe fédérale élevée et croissante sur le carbone. Les Manitobains méritent de la reconnaissance pour les milliards de dollars que nous avons investis dans l'électricité propre. Nous méritons un traitement équivalent de la part d'Ottawa pour les réductions de carbone que notre plan générera. Notre plan est meilleur pour l'environnement et l'économie du Manitoba. Nous nous en portons garants.

Notre gouvernement soutient aussi l'efficacité et la stabilité d'Hydro-Manitoba, le fleuron de nos sociétés d'État. Selon le rapport Wall, nos prédécesseurs ont fait preuve d'un manque d'intégrité troublant dans la gestion des projets de la centrale de Keeyask et de la ligne de transmission Bipolaire. Cela a contribué au triplement de la dette d'Hydro-Manitoba, une dette que les abonnés manitobains devront assumer pendant de longues années.

Nous devons veiller à ce que cela ne se reproduise plus. Une parfaite reddition des comptes devant les Manitobains est essentielle. En conséquence, le gouvernement présentera une réponse officielle à chacune des recommandations formulées dans le rapport. Ces réponses se fonderont sur les contributions du Comité permanent des sociétés d'État de l'Assemblée.

Notre gouvernement protégera la population contre toute privatisation d'Hydro-Manitoba en exigeant la tenue d'un référendum exécutoire pour que le public, c'est-à-dire les véritables propriétaires, puisse s'exprimer. Ainsi, les administrations à venir ne laisseront pas la population manitobaine dans l'ignorance.

Protéger la sécurité publique

Le Budget de 2021 investit des sommes importantes dans la sécurité publique pour protéger les familles chez elles et dans les collectivités, pour enrayer la criminalité dans nos rues et pour traduire les criminels en justice.

Cet effort comprend l'allocation d'au plus 2,9 millions de dollars pour remédier aux retards accumulés imputables à la COVID-19 au sein du système judiciaire.

Nos investissements dans le système de justice soutiendront la mise sur pied du nouveau Centre manitobain de renseignements sur les activités criminelles pour lutter contre les activités criminelles et prévenir la criminalité. De plus, nous accroîtrons les ressources consacrées à la confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement et financerons le Programme de patrouille communautaire ainsi que d'autres activités essentielles pour améliorer la sécurité publique et les services de police.

Les efforts soutenus du gouvernement envers la vérité et la réconciliation se poursuivent. Le Budget de 2021 prévoit 815 000 dollars supplémentaires pour l'aide aux victimes d'actes criminels au Manitoba. Nous renforcerons les mesures de soutien liées à la violence familiale et l'aide aux familles des femmes et des filles autochtones disparues ou assassinées. De plus, nous continuerons de financer à hauteur de 1,2 million de dollars des initiatives de justice réparatrice pour les collectivités des Premières Nations et des Métis.

Le nouveau Service des communications de la sécurité publique du Manitoba sera lancé cette année. Ce système radio moderne aidera les organismes de sécurité publique à gérer les services d'urgence. Le Budget de 2021 prévoit 16,5 millions de dollars pour protéger les Manitobains de toute la province et assurer la sécurité dans nos collectivités.

Faire avancer le Manitoba après la COVID-19

Le premier objectif de ce budget est de protéger les Manitobains pendant la pandémie de COVID-19. Le deuxième est de faire avancer l'économie du Manitoba après la COVID-19.

Notre gouvernement a soutenu les entreprises, les travailleurs et les entrepreneurs tout au long de la pandémie. Durant l'exercice 2020-2021, nous avons consacré près d'un demi-milliard de dollars à des mesures de soutien liées à la COVID-19 à l'intention des entreprises et des organismes du Manitoba. Il s'agit du niveau d'aide par habitant le plus généreux au pays.

Nous avons fait usage de tous les moyens possibles, par exemple des subventions (notamment les subventions salariales ciblées), des aides au loyer, le report de versements de taxes et d'impôts, de frais et d'intérêts, des remboursements et des dépenses d'infrastructure. Nous avons offert cette aide rapidement, avec des formalités administratives réduites au minimum.

Ces soutiens financiers ont fourni une aide directe aux propriétaires de petites entreprises et au secteur sans but lucratif du Manitoba. Citons notamment les restaurants et les services alimentaires, les hôtels, les pavillons et les pourvoiries, les artistes et les musiciens, les gymnases et les installations de conditionnement physique, les centres communautaires, les services de transport de passagers, les détaillants, les fournisseurs de services et les lieux de culte.

À ce jour, nos programmes de subventions salariales, de protection des entreprises non admissibles et de subvention transitoire ont délivré plus de 50 000 paiements à des entreprises et à des organismes sans but lucratif du Manitoba. Ils ont ainsi contribué directement à la création de plus de 17 000 emplois et, selon les estimations, ont aidé des entreprises et des particuliers à employer 175 000 personnes.

Au Manitoba, la relance économique qui a suivi le confinement au niveau rouge lié à la COVID-19 se confirme. Au cours de la période de douze mois qui s'est achevée en février 2021, notre province a enregistré la meilleure croissance de l'emploi au pays.

Notre main-d'œuvre s'est accrue de plus de 12 000 travailleurs en 2021, et le Manitoba a occupé la deuxième place au Canada quant au taux de chômage le plus faible.

La résilience des entreprises et des entrepreneurs du Manitoba est manifeste. Notre province est en plein rebond.

Il est temps de préparer l'avenir et d'investir davantage pour faire avancer l'économie du Manitoba après la COVID-19.

Favoriser les emplois et la croissance

La croissance économique demeure au cœur de notre plan pour un Manitoba plus fort et plus prospère.

Une économie plus forte nous permettra de continuer à rétablir nos services tout en redressant les finances de la province.

Les perspectives économiques actuelles du Manitoba indiquent un fort rebond en 2021, avec une hausse de 4,1 % du PIB réel, suivie en 2022 d'une autre bonne année marquée par une croissance réelle de 3,6 %.

La prudence doit rester le mot d'ordre. Cette croissance repose sur notre capacité durable à enrayer la COVID-19 en suivant les principes fondamentaux de la santé publique et à vacciner le plus grand nombre possible de Manitobains, à mesure que les doses fournies par le gouvernement fédéral arrivent.

Nous savons que la pandémie a perturbé notre économie et nos résidents. Mais nous sommes déterminés à aider les Manitobains à retrouver leurs moyens de subsistance.

Pour ce faire, nous suivons trois grands axes.

Tout d'abord, immuniser les Manitobains et assouplir de manière sécuritaire les restrictions sanitaires pour permettre la réouverture de notre économie en toute sécurité.

Ensuite, investir dans les travailleurs et dans les entreprises pour que celles-ci puissent recruter et remettre les gens au travail, développer leurs activités et rester ouvertes.

Enfin, offrir un allègement fiscal à ceux qui en ont besoin.

En réduisant les taxes et les impôts, nous mettons plus d'argent dans les poches des Manitobains. Cela signifie plus d'argent à dépenser dans l'économie. Et plus de dépenses dans l'économie signifie plus d'emplois.

Le remboursement de 25 % des impôts fonciers pour l'éducation accordé cette année par le gouvernement aux propriétaires résidentiels et agricoles et le remboursement de 10 % pour les propriétaires de biens commerciaux injectent 250 millions de dollars dans l'économie.

Les petites entreprises sont les plus menacées par la pandémie. Les entreprises locales ont fait de grands sacrifices pour protéger la population manitobaine et éviter la propagation de la COVID-19. Nous avons mis en place des mesures incitatives parmi les plus généreuses au Canada pour les aider en cette période difficile et favoriser leur rétablissement.

Le Budget de 2021 prévoit cinq mesures d'allègement fiscal supplémentaires pour aider les petites entreprises et encourager la relance économique au Manitoba.

Premièrement, nous réduisons l'impôt sur la masse salariale pour les petites entreprises, un impôt qui décourage l'embauche.

Le seuil d'exemption passe de 1,5 million de dollars à 1,75 million de dollars de la masse salariale annuelle, et le seuil au-dessous duquel les employeurs paient un taux réduit passe de trois millions de dollars à 3,5 millions de dollars. Ainsi, les petites entreprises récupéreront dix millions de dollars pour investir, croître et recruter davantage de Manitobains. Cette mesure bénéficiera à quelque 1 100 employeurs du Manitoba. De plus, elle permettra à environ 240 employeurs de profiter d'une exemption totale de l'impôt sur la masse salariale.

Deuxièmement, nous améliorons le crédit d'impôt pour capital de risque de petites entreprises, afin d'aider les entreprises du Manitoba à acquérir des capitaux propres pour favoriser leur croissance. L'investissement admissible maximal d'un investisseur passera à 500 000 \$ et le crédit d'impôt maximal pouvant être demandé chaque année en déduction de l'impôt provincial sera quasiment multiplié par deux pour atteindre 120 000 \$, ce qui permettra aux investisseurs de rentabiliser plus tôt leurs investissements dans les petites entreprises au Manitoba.

Troisièmement, nous prenons des mesures pour soutenir encore davantage le secteur en plein essor de la production de films et de vidéos au Manitoba. Les producteurs qui produisent au moins trois œuvres sur deux ans en vertu du crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos sont admissibles à une prime pour tournages fréquents de 10 %. Le Budget de 2021 modifie temporairement le mode de calcul de cette prime afin « d'arrêter l'horloge » pendant deux ans pour permettre aux entreprises mises à l'arrêt par la COVID-19 de demeurer intégralement admissibles jusqu'au 31 mars 2022. À cette date, le décompte aux fins de la prime pour tournages fréquents reprendra.

Quatrièmement, nous investirons davantage dans le secteur florissant des médias numériques du Manitoba. Le Budget de 2021 renforce le crédit d'impôt pour les médias numériques interactifs en éliminant la date d'expiration du crédit d'impôt et en élargissant ses critères d'admissibilité aux activités complémentaires, comme le contenu téléchargeable, associées aux produits principaux en cours d'élaboration.

Cinquièmement, nous offrirons un allègement fiscal permanent au secteur culturel du Manitoba. Le Budget de 2021 annonce la prolongation du crédit d'impôt pour l'impression d'œuvres des industries culturelles et du crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités. De plus, il pérennise le crédit d'impôt pour l'édition.

Encourager la relance économique au Manitoba, c'est permettre aux gens de reprendre bientôt le travail.

Le Manitoba va investir plus de 62 millions de dollars pour soutenir de nouvelles initiatives de création d'emplois et de formation de la main-d'œuvre dans le cadre de la relance après la COVID-19. Cela permettra aux entreprises de trouver des travailleurs et aux travailleurs de décrocher des emplois.

Ce financement aidera les Manitobains à réintégrer le marché du travail, en particulier ceux faisant partie de secteurs durement touchés ou de groupes désavantagés du fait de la pandémie.

Plus précisément, ce financement :

- aidera les employeurs à assumer les coûts de la formation pour les employés qui reprennent le travail et les nouvelles recrues déplacées du fait de la pandémie;
- soutiendra une nouvelle plateforme numérique offrant de la formation, du mentorat et de l'encadrement aux petites entreprises qui doivent améliorer leurs sites Web et leurs plateformes de commerce électronique pour prospérer dans ce nouvel univers commercial en ligne.

Pour notre gouvernement, il est important de continuer à soutenir les jeunes manitobains en ces temps difficiles. L'an dernier, nous avons versé des subventions salariales pour près de 4 000 jeunes manitobains. Cela a contribué à ce que le taux de chômage chez nos jeunes demeure inférieur de 2,4 % à la moyenne nationale.

Le Budget consacre un financement minimum de 25 millions de dollars à l'embauche de jeunes et d'étudiants dans le cadre d'un éventail de programmes axés sur les secteurs public, privé et sans but lucratif. Une annonce sur ce thème est prévue d'ici peu.

Encourager la relance économique du Manitoba signifie planifier l'avenir. Le Budget de 2021 présente deux grandes étapes en vue de faire du Manitoba le meilleur endroit où investir et croître au Canada.

Tout d'abord, nous donnerons suite aux recommandations du Conseil consultatif du premier ministre sur les possibilités économiques et nous créerons un organisme de développement économique provincial dirigé par le secteur privé. Cet organisme pilotera les activités du Manitoba pour attirer les investissements du secteur privé et intensifier le commerce international. Il servira de guichet unique pour les entreprises et les investisseurs qui lancent de grands projets de développement économique dans toute la province.

Ensuite, nous entreprendrons un examen de la compétitivité fiscale et inviterons les Manitobains à faire part de leurs points de vue. Nous voulons veiller à ce que notre province dispose d'un régime d'imposition réellement compétitif, qui favorise la croissance et les emplois. La réduction des taxes et impôts crée des emplois. Pour que notre économie se remette véritablement du choc causé par la pandémie, nous devons nous projeter dans l'avenir et veiller à ce que les entreprises et les entrepreneurs du Manitoba ne soient pas bridés dans leurs efforts pour investir, développer leurs activités et créer des emplois.

Développer l'infrastructure

La construction d'infrastructures additionnelles sera essentielle à la relance du Manitoba après la COVID-19.

Le Budget de 2021 prévoit de nouveaux investissements considérables dans des projets d'infrastructure situés partout dans notre province afin de créer des emplois pour la population manitobaine.

Nous investirons plus de 2,1 milliards de dollars cette année dans l'infrastructure stratégique de l'ensemble du Manitoba, soit le plus gros montant de toute l'histoire provinciale.

Cela comprend presque 630 millions de dollars pour le développement et l'entretien du réseau routier, y compris deux projets majeurs visant à améliorer la sécurité à l'intersection des routes 1 et 16 et sur l'échangeur de la route 100 (périphérique Sud) au chemin St. Mary's.

À cet égard, le Budget de 2021 prévoit un minimum de 500 millions de dollars par année pendant trois ans pour aider le secteur de la construction lourde dans sa planification et pour veiller à ce que nos investissements dans l'infrastructure soient rentables pour les Manitobains.

Le Budget comprend aussi 107 millions de dollars, par l'intermédiaire du Programme d'immobilisations pour la relance du Manitoba, afin de favoriser la création d'emplois en construction et de stimuler l'économie avec des réparations routières dans toute la province et des projets de grande envergure.

Notre programme d'infrastructure comprend également :

- plus de 292 millions de dollars pour l'infrastructure des établissements de santé, ce qui nous a permis de commencer la construction du nouveau service d'urgence de l'Hôpital Saint-Boniface et de continuer à renforcer nos autres services d'urgence;
- 415 millions de dollars dans l'infrastructure des écoles de la maternelle à la 12^e année et des établissements postsecondaires pour accélérer la construction de six écoles ainsi que la modernisation et l'amélioration des écoles existantes;
- 101 millions de dollars pour le Projet de canaux de déversement du lac Manitoba et du lac Saint-Martin visant la prévention des inondations, le plus grand projet d'infrastructure provincial de l'histoire récente.

Cette initiative protégera la population manitobaine contre les inondations causées par le changement climatique. Elle fait progresser la réconciliation avec les Autochtones en permettant à des personnes de retrouver leur domicile et leur cadre de vie. Elle créera également des centaines d'emplois dans le secteur de la construction du Manitoba.

Le Budget de 2021 consacre aussi 100 millions de dollars aux dépenses d'urgence pour nous préparer aux répercussions de possibles événements météorologiques extrêmes comme des inondations, des incendies de forêt et des sécheresses. Cela témoigne de l'importance que notre gouvernement accorde aux mesures de préparation.

À plus long terme, le Manitoba considère les investissements dans l'infrastructure comme essentiels à la croissance de notre économie et à la création d'emplois. Nous devons nous projeter au-delà de la COVID-19 en mobilisant tous nos partenaires publics et privés pour développer l'infrastructure.

Nos projets prioritaires consisteront à :

- assainir le lac Winnipeg grâce à notre investissement majeur dans la station de traitement des eaux usées du North End de Winnipeg;
- établir une plaque tournante commerciale internationale en investissant dans une route périphérique ayant le statut d'autoroute; elle reliera tous les corridors commerciaux nationaux et internationaux du Manitoba pour assurer le transport efficace des biens entre nos frontières et tirera parti des deux avantages de notre province : son emplacement et son excellence en transport;
- réaliser de nouveaux projets d'eau et d'eaux usées dans plusieurs régions de la province afin de répondre aux demandes liées à la croissance démographique et économique, y compris pour favoriser le développement de l'agriculture et de l'industrie de la protéine de pois;
- investir dans la croissance verte en région rurale;
- nous engager à l'égard d'une nouvelle infrastructure pour les autobus électriques à Winnipeg.

Nous avons de bons projets d'infrastructure écologiques qui n'attendent que la première pelletée de terre. Nous engageons notre part du financement et demandons à nos partenaires fédéraux et municipaux de se joindre à nous pour créer des emplois, assainir notre environnement et aider le Manitoba à se rétablir de la COVID-19. Le Budget de 2021 prévoit une augmentation de 103,5 millions de dollars pour des projets d'infrastructure stratégique qui bénéficient d'un financement fédéral d'un montant équivalent en tant que projets prioritaires du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Notre gouvernement a annoncé l'affectation de la totalité de ses fonds dans le cadre de ce programme. N'attendons pas davantage. Avec l'approbation de nos partenaires, le Manitoba peut avancer dès maintenant.

Faire progresser les étudiants

La pandémie a bouleversé l'éducation postsecondaire et réduit les possibilités d'emploi des étudiants de niveau universitaire et collégial qui cherchent un emploi et une carrière. Pour faire avancer notre économie après la COVID-19, nous devons faire progresser les étudiants dans leur apprentissage et leur capacité à obtenir de bons emplois.

C'est pourquoi nous avons créé le ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration. Ce ministère veillera à ce que l'éducation postsecondaire corresponde mieux aux possibilités offertes à la main-d'œuvre. Il renforcera les liens entre le développement des compétences et les besoins du marché de l'emploi. En outre, il encouragera davantage d'immigrants à venir au Manitoba, ce lieu d'espoir où ils trouveront de bons emplois et une bonne vie.

Le Budget de 2021 consacre plus de 680 millions de dollars aux établissements postsecondaires et 10 millions de dollars à l'entretien prioritaire de leurs installations.

Nous demeurons déterminés à appuyer les étudiants pour qu'ils poursuivent et terminent leurs études postsecondaires. Nous veillerons à ce que notre province continue d'offrir les frais de scolarité les plus bas de l'Ouest canadien, grâce au plafonnement de l'augmentation des frais universitaires à 3,75 % et des frais par programme collégial à 250 dollars pour l'année scolaire en cours.

Le Budget de 2021 augmentera de près de quatre millions de dollars le financement du Fonds de bourses du Manitoba afin d'aider les étudiants à accéder à l'éducation postsecondaire. Il prévoit 55 millions de dollars en prêts étudiants sans intérêt, soit un investissement accru de 1,4 million de dollars.

Renforcer les collectivités

La plus grande partie de notre croissance économique a lieu dans nos villes et nos collectivités locales. Le Budget de 2021 reconnaît l'importance des municipalités pour faire avancer le Manitoba après la COVID-19. C'est pourquoi une part si importante de notre nouvel investissement dans l'infrastructure vise à faire croître nos collectivités.

Le budget présenté aujourd'hui continue d'accorder aux municipalités un droit de regard sur le fonctionnement de l'un des programmes de financement municipal les plus généreux du pays. Il prévoit un financement commun de 172,6 millions de dollars pour les coûts de fonctionnement et de 137 millions de dollars pour les coûts d'immobilisations. Comme nous l'avons fait l'an dernier, nous avancerons les subventions de fonctionnement pour offrir de la souplesse en cette période difficile.

Le Budget de 2021 affecte 5,6 millions de dollars additionnels au Programme de création de collectivités durables et financera plus de dix projets d'immobilisations communautaires de grande envergure dont bénéficieront les organismes sans but lucratif, les organismes de bienfaisance, les municipalités et les conseils des collectivités relevant des Affaires du Nord.

Afin de préserver notre passé tout en revitalisant notre avenir, nous avons établi une fiducie de 25 millions de dollars pour réaménager l'édifice de la Baie d'Hudson au centre-ville de Winnipeg. Nous invitons les autres ordres d'administration à se joindre à nous et à investir dans ce projet de préservation historique et d'aménagement urbain au cœur de notre capitale.

Nous continuerons de répondre aux besoins diversifiés des municipalités pendant que nous affrontons collectivement la pandémie de COVID-19.

Renouveler les services publics

La pandémie a mis tous les fonctionnaires du gouvernement au défi de fournir les services publics nécessaires de façon totalement différente. Je suis fier de leur travail et fier de les saluer devant l'Assemblée législative en ce jour de budget, au nom de tous les députés et de toute la population manitobaine.

Grâce à eux, les services gouvernementaux sont restés ouverts et accessibles aux Manitobains dans toute la province.

En plus de remettre en question les modes actuels de prestation des services gouvernementaux, la COVID-19 met les gouvernements au défi de réfléchir à ces sujets sous des angles différents.

Qu'il s'agisse de télétravail, de prestation en ligne ou de travail collaboratif avec les partenaires pour trouver des solutions plus rapides et plus directes, les gouvernements doivent devenir plus souples, plus précis et mieux branchés sur la population qu'ils servent.

Tout au long de la pandémie, la Province a continué d'employer son personnel. Aucun emploi n'a été éliminé dans la fonction publique et il n'y a eu aucune mise à pied permanente. Nous avons assuré la sécurité de l'emploi alors que nous orientons les ressources vers le secteur privé et le secteur à but non lucratif pour les aider à faire face à la pandémie.

À mesure que nous regagnerons du terrain après la COVID-19, notre gouvernement investira dans une fonction publique plus centrée sur la population, plus axée sur les résultats et plus branchée sur les technologies.

Nous étendrons la connectivité à large bande dans les collectivités rurales, éloignées et autochtones pour réduire les lacunes de la couverture et améliorer l'accès aux services d'apprentissage à distance et de santé mentale fournis sur Internet.

Nous créerons des possibilités de télétravail pour favoriser l'embauche de fonctionnaires vivant dans les régions rurales et du Nord du Manitoba.

Nous poursuivrons nos efforts visant à magasiner de façon plus avisée, avec de nouvelles stratégies d'approvisionnement qui devraient permettre au secteur public d'économiser 107 millions de dollars par an au cours des cinq prochaines années.

Conclusion

Le Budget de 2021 a deux objectifs clairs : protéger les Manitobains et leurs services pendant l'épidémie de COVID-19 et faire avancer le Manitoba et son économie après l'épidémie.

Fort heureusement, la COVID-19 ne sera pas toujours parmi nous. Avec ce budget, nous commençons à planifier l'étape d'après.

La COVID-19 a posé un défi historique à l'échelle mondiale, mais les Manitobains sont plus forts et plus résilients que tout ce que cette pandémie a pu nous faire subir.

À présent, ce budget trace la voie d'un Manitoba tout aussi fort et résilient dans l'avenir.

Nous aurons beaucoup d'autres défis à relever, mais nous entamons aujourd'hui notre chemin vers la reprise, avec le ciel bleu du Manitoba à l'horizon.

